

PROGRAMME D'APPUI A LA MISE
EN ŒUVRE DE L'ACCORD D'ASSOCIATION



Séminaire de mi-parcours
LE P3A : BILAN & PERSPECTIVES



17 décembre 2017

**Centre international
des conférences**

« TAIEX ET SOLIDARITÉ »



Abdelaziz LAHLOU
Chargé d'Etudes et de Synthèses
www.msnfcf.gov.dz

L'ACCORD D'ASSOCIATION ALGERIE-UNION EUROPEENNE

OBJECTIF

« Construire ensemble un espace de paix et de sécurité »

OBJET

Renforcer les relations Algérie - Union européenne dans les domaines:

« Politique, Économique, Financier, Culturel et Social »

Mandat général

Aider les pays partenaires à comprendre et à élaborer des législations harmonisées avec *l'acquis communautaire* en se rapportant aux priorités de leurs Plans d'action,

Le P3A ALGERIE

Il faut rappeler que **la feuille de route** pour la mise en œuvre de l'Accord d'Association adoptée à l'issue de la première session du Comité d'Association, tenue le 16 septembre 2008 à Alger, indique dans son Annexe 1:

«...qu'une réflexion a été entamée sur la nécessité d'identifier d'autres actions d'intérêt mutuel en rapport avec les domaines définis par le propre programme de réformes de l'Algérie », dont :

« *Les affaires sociales : **droits sociaux fondamentaux** et normes fondamentales du travail, **politique sociale et d'emploi, réduction de la pauvreté, égalité des chances entre hommes et femmes, régimes de sécurité sociales et de retraite, la santé** ».*

PRINCIPALES FORMES D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Missions d'experts

Séminaires / Ateliers

Visites d'études

Actions ponctuelles

Jumelages

QUALITE DES EXPERTS

- Les experts mobilisés sont presque exclusivement des fonctionnaires du service public des Etats membres.
- Des fonctionnaires de la Commission et d'autres institutions de l'UE sont souvent impliqués

Nature des Echanges

- D'informations sur des législations nationales;
- De bonnes pratiques en vigueur dans les Etats membres;
- D'expériences professionnelles et personnelles intéressantes.

Pour le Secteur de la Solidarité

Une dizaine d'actions ont été réalisées depuis 2015, touchant des domaines aussi variés que ceux de la lutte contre la précarité, la prise en charge de l'autisme, le soutien aux personnes âgées et l'appui aux personnes en situation de handicap.

08

N°	Libellé de l'Action	Instrument P3A	Période de réalisation
01	Appui dans la rédaction de la fiche du projet de jumelage « renforcement des capacités du secteur dans sa stratégie globale pour favoriser l'insertion des personnes handicapées »	Action ponctuelle	Octobre 2015
02	Solidarité nationale, handicap et éducation (formation de 30 cadres du secteur)	TAIEX Mission d'experts	7-9 février 2016
03	Les méthodes de prise en charge des enfants autistes (formation de 30 cadres du secteur)	TAIEX Mission d'experts	21-23 février 2016
04	Visite d'un établissement de prise en charge des enfants autistes en Belgique (trois bénéficiaires)	TAIEX Voyage d'études	01-03 mars 2016
05	Expériences d'Etats membres de l'Union Européenne dans la définition du seuil de pauvreté (20 cadres du secteur bénéficiaires)	TAIEX Séminaire	27-28 avril 2016

09

06	Les stratégies de développement de la micro finance en vigueur dans les Etats membres de l'Union Européenne et perspectives de l'expérience algérienne. (10 cadres du secteurs bénéficiaires)	TAIEX Mission d'experts	Mai 2016
07	Normes d'accessibilité des handicapés au bâti, aux transports et aux moyens de communication (20 cadres du secteur bénéficiaires)	TAIEX séminaire	10-11 juillet 2016
08	Les dispositifs d'accompagnement social des personnes âgées et dépendantes. (20 cadres du secteur bénéficiaires)	TAIEX séminaire	4-5 octobre 2016
09	Amélioration de la gestion des aides de l'Etat. une vingtaine de cadres du secteur ont pris part à cette action. NB : le secteur a émis des réserves sur le contenu du livrable de cette action pour non-conformité au cahier des charges.	Action Ponctuelle	Septembre 2015
10	Appui au renforcement des capacités du Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la femme dans sa stratégie globale pour favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le milieu du travail , lancé le 23 avril 2017.	Jumelage	2017 / 2019

PERSPECTIVES

- * Améliorer l'efficacité et l'impact des interventions sectorielles,
- * Mettre en place un système de ciblage performant,
- * Promouvoir l'autonomie des bénéficiaires,
- * Renforcer les capacités des acteurs,
- * Assurer une bonne coordination et concrétiser le travail intersectoriel dans le domaine de l'action humanitaire et sociale.

EN CONCLUSION

Les quelques actions développées ont permis aux intervenants du secteur dans le champ social, au niveau national et local, de se familiariser avec des législations et réglementations de quelques pays membres de l'Union Européenne, ce qui a aidé à l'enrichissement des textes en vigueur, notamment ceux relatifs à la prise en charge, par des opérateurs privés, de certaines catégories de populations (personnes âgées, personnes handicapées).

PROGRAMME D'APPUI
A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD D'ASSOCIATION



Merci pour votre attention
Abdelaziz LAHLOU
Chargé d'Etudes et de Synthèses

www.msnfcf.gov.dz

www.msnfcf.gov.dz

Chargé d'Etudes et de Synthèses